



REPALEAC



ATELIER DE PREPARATION DE LA CONTRIBUTION DES POPULATIONS AUTOCHTONES ET COMMUNAUTES LOCALES D'AFRIQUE CENTRALE AU CADRE MONDIALE DE LA BIODIVERSITE POUR L'APRES 2020

Brazzaville, du 14 au 17 Octobre 2019

COMMUNIQUE FINAL

Brazzaville, Congo, 14 -17 Octobre 2019 - Les populations autochtones et communautés locales d'Afrique Centrale se sont réunis en atelier de préparation de leur contribution au cadre mondial de la biodiversité post 2020.

L'atelier a réuni 36 participants dont 11 femmes, venus du Cameroun, RDC, Tchad, Rwanda, Burundi, RCA, Congo et le Gabon. Les participants étaient essentiellement les représentants des populations autochtones et communautés locales (délégués des réseaux nationaux REPALEAC), les représentants des points focaux nationaux CBD du Cameroun, du Congo et de la RDC, le représentant du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, le Président du CPR CEFDHAC et les représentants du Programme GIZ BGF et du projet régional GIZ d'appui à la COMIFAC.

L'objectif global était de renforcer les connaissances des PAQL sur le Plan de travail portant sur les connaissances traditionnelles en lien avec la CDB, en vue de proposer une contribution sur le cadre mondial de la biodiversité pour l'après 2020.

Plus spécifiquement, il s'est agi de : (i) présenter les Objectifs, principes et réalisations actuelles du programme de travail sur les connaissances traditionnelles en Afrique Centrale ; (ii) présenter le Plan Stratégique en cours 2011 – 2020 et les travaux de préparation en cours du cadre mondial post 2020 ; (iii) élaborer la contribution du REPALEAC au plan post 2020 de la CDB ; (iv) préparer l'évènement parallèles du REPALEAC à la 23^{ème} session du SBSTTA de la CDB de novembre 2019 ; (v) valider les statuts révisés du REPALEAC.

Selon la méthodologie retenue, les travaux se sont déroulés sous forme d'exposés et de travaux en groupe.

A l'issue des travaux de l'atelier, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

- Une participation géométrie des PACL sur les activités de la mise en œuvre de la convention sur la diversité biologique et les objectifs d'Aichi ;
- la contribution au processus en envoyant les informations dès que demander par le secrétariat de la convention ;
- la perspective de produire un document sur la contribution du REPALEAC dans la mise en œuvre des objectifs d'Aichi ;
- la formation sur le nouveau cadre des mesures (cadre) de sauvegardes et sociales de la Banque Mondiale.

Cet atelier a été organisé avec l'appui technique et financier de la COMIFAC à travers le Projet régional GIZ d'appui à la COMIFAC.

Déroulement des travaux

Les travaux de l'atelier se sont déroulés à travers trois moments forts à savoir : les cérémonies d'ouverture et de clôture, la présentation des thèmes par les intervenants et les travaux de réflexion en groupe et de restitution en plénière.

Sous, l'atelier a duré 4 jours et 3 thèmes suivants ont été développés respectivement par Patrice BIGOMBE, enseignant-chercheur politiste, Chouaïbou NCHOUTPOUEN, expert Biodiversité de la COMIFAC et Joseph ITONGWA MUKUJO, Coordonnateur Régional du REPALEAC.

1. Le plan Stratégique pour la Diversité Biologique 2011 – 2020 et les Objectifs d'Aichi et la préparation du Cadre Mondial de la Biodiversité pour l'après 2020.

Ce thème a connu deux présentations notamment i) la présentation générale du Plan Stratégique pour la Diversité Biologique 2011 – 2020 et les Objectifs d'Aichi, et ii) l'introduction à la préparation du Cadre Mondial de la Biodiversité pour l'après 2020 et la contribution des PACL d'Afrique centrale.

2. La problématique des connaissances, innovations et pratiques locales et autochtones dans la conservation de la biodiversité en Afrique Centrale.

Les présentations ont porté sur i) l'introduction à la problématique des connaissances, innovations et pratiques traditionnelles (CIPT) dans la conservation de la biodiversité, la prise en compte de la problématique des connaissances innovations, et pratiques traditionnelles CIPT) dans les instruments de la COMIFAC (Plan de Convergence, Directives Populations et Stratégies régionales APA dans l'espace COMIFAC), ii) les résultats de l'atelier de recadrage de l'évaluation des services socio-culturels pour les PACL du TNS et du BSB.

3. Elaboration de la contribution du REPALEAC au Plan Post 2020 de la CDB.

Les participants ont suivi tour à tour 3 présentations portant sur i) l'esquisse de la contribution du REPALEAC au plan post 2020, ii) l'ordre du jour de la 23^{ème} session de l'organe Subsidaire Scientifique sur la Convention de la Diversité Biologique de novembre 2019 à Montréal au Canada, et, iii) l'approche

et modalités d'organisation d'un évènement parallèle pendant les sessions de l'Organe Subsidaire Scientifique sur la Convention de la Diversité Biologique.

Les travaux de l'atelier ont été caractérisés par des échanges, débats entre participants à travers des travaux en groupe suivi de restitution en plénière. Les travaux en carrefour ont porté essentiellement sur :

- Le Bilan de la mise en œuvre des plans nationaux sur la biodiversité et propositions des PACL d'Afrique Centrale pour le Cadre Mondial de la Biodiversité pour l'après 2020 ;
- Comment intégrer/valoriser les CIPT dans l'aménagement et la gestion des aires protégées et concessions forestière en Afrique Centrale ;
- Examen des Points inscrits à l'ordre du jour du SBSTTA-23 et organisation de l'évènement Parallèle du REPALEAC en marge de cette réunion.

Pour garantir et faciliter la participation du REPALEAC à la 23^{ème} session du SBSTTA de la CDB, un comité restreint a été mise en place en vue de suivre la mise œuvre de la feuille de route des activités de participation des peuples autochtones d'Afrique centrale à la 23^{ème} session du SBSTTA à Montréal notamment l'élaboration du concept note, les sujets à traiter et les responsables du side event du REPALEAC. Ce comité est composé des Coordinatrices du REPALEAC Tchad et Cameroun, du Point focal CDB REPALEAC, de l'expert biodiversité du SEC et de la Conseillère Technique en charge des aspects institutionnels des PACL de la GIZ.

La dernière journée, soit le jeudi, 17 Octobre 2019, a été consacrée à la validation de la contribution du REPALEAC au plan post 2020, de l'adoption de la feuille de route pour la participation du REPALEAC à la 23^{ème} session du SBSTTA de novembre 2019 et la présentation générale de l'atelier de mobilisation des ressources post 2020 pour l'Afrique par le projet BGF. La contribution du REPALEAC au plan post 2020 a été validée par les participants.

L'après-midi du jeudi 17 octobre a été consacré l'Assemblée Générale extraordinaire de validation des Statuts révisés sur base des résolutions (recommandations) de la dernière Assemblée Générale du REPALEAC tenue à Douala en mai 2019.

L'atelier a été une expérience, et a identifié les innovations ainsi que les contributions des peuples autochtones d'Afrique Centrale à la mise en œuvre de la convention et les objectifs d'Aichi, et a permis aux participants de tirer des leçons sur la mise en œuvre du Plan Stratégique pour la Diversité Biologique 2011 – 2020, à différent niveaux, notamment :

1. *Acquis de la mise en œuvre*

- Plans et stratégies nationaux biodiversité disponibles – la stratégie régionale et les stratégies nationales sur l'APA ont été adoptées ;
- La quasi-totalité des pays membres de la COMIFAC ont ratifié le Protocole de Nagoya sur l'APA

2. *Problèmes/défis*

- les PACL ne sont pas bien informées sur ce qui est fait autour de la convention sur la diversité biologique et son plan stratégique ;
- La mise en œuvre des cadres politiques et juridiques n'est pas active ;
- la participation effective des PACL d'Afrique Centrale au niveau mondial semble être faible.

3. Proposition pour le prochain cadre stratégique post 2020

- Les maintiens des objectifs 2, 14, 18 ;
- Les financements ;
- Le mécanisme de référence des rapports des PACL et de mise en œuvre des appuis aux PACL ;
- Mettre en place des mesures efficaces de suivi, de contrôle et de surveillance de la mise en œuvre des objectifs d'Aichi ;
- Finalisation des cadres juridiques pour l'opérationnalisation des stratégies et cadres stratégiques APA ;
- Rendre en forme des cadres de conservation de la biodiversité ;
- Système de reporting adapté à la CBD comme un document de référence des réalisations du REPALEAC.

Des recommandations

Cérémonie de clôture

Les travaux se sont clôturés par une série d'allocutions prononcées respectivement par le coordonnateur sous régional qui a remercié les participants, la lecture et adoption du communiqué final par un membre du REPALEAC venu de la RDC, le mot du partenaire (la GIZ) qui a partagé sa satisfaction, le mot de représentant de la COMIFAC qui a félicité les participants pour les résultats obtenus au terme des travaux. Enfin, des applaudissements en guise de remerciements ont été adressés aux facilitateurs et différents intervenants ayant rendu possible la réussite de cet atelier.

Fait à Brazzaville, le 17 octobre 2019.

Les participants